Envoyé en préfecture le 11/09/2025

Reçu en préfecture le 11/09/2025

Publié le 12.09, 2025

ID: 074-217401470-20250909-DL2025\_40-DE

République Française Département de la Haute-Savoie

## Extrait des Registres des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL de LATHUILE

## Séance du 09 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le **09 septembre** à 19H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Hervé Bourne.

Nombre de membres en exercice : 12 <u>Présents</u> : 9 <u>Qui ont voté</u> : 10 <u>Date convocation</u> : 03/09/2025

Présents: Hervé Bourne, Roland Mermaz-Rollet, Sophie Cavagnod, Jérôme Capron, Catherine Dingeon,

Stéphanie Josserand, Cyril Cavagnod, Sandrine Sermondadaz, Richard Gessner

Absents, excusés: Martiale Condac, Audeline De March, Caroline Corboz

Ont donné procuration : Martiale Condac à Jérôme Capron

A été nommé secrétaire de séance : Sophie Cavagnod

## DL2025-40

## **GARDERIE: TARIFICATION ET MODIFICATION DES QUOTIENTS FAMILIAUX**

Le Maire rappelle que les tarifs de la garderie périscolaire n'ont pas été révisés depuis 2022. La facturation est faite en demi-heure de présence de l'enfant.

Il propose de reconduire ces tarifs à compter de la rentrée 2025-2026 comme suit mais en alignant les quotients familiaux avec ceux des tarifs du restaurant scolaire et en gardant le tarif à caractère social « tarif blanc » :

Prix facturé aux parents à compter du 01/09/2025	
Tranches de quotients familiaux	TARIFS A L'HEURE
TARIF BLANC - QF <0 à 1 000 €>	2.50 € TTC
TARIF VERT – QF <1 001 à 1 400 €>	3.05 € TTC
TARIF BLEU – QF <1 401 € à 2 000 €>	3.40 € TTC
TARIF ORANGE – QF >= 2 001 €	3.70 € TTC
ou sans QF fourni>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

• APPROUVE les tarifs ci-dessus à appliquer à compter du 01 septembre 2025.

Maire,

Hervé BOURNE

La secrétaire de séance

Sophie CAVAGNOD